

## Revue de presse Février-Avril 2010

### **Mouche bleue : nouvelle expertise en mars**

Le journal de l'île de La Réunion, publié le 17 février 2010

**Les apiculteurs reprennent espoir. Hier, le tribunal administratif de Saint-Denis a mandaté un expert indépendant chargé d'instruire le dossier de la mouche bleue. La demande avait été déposée par les producteurs de miel, il y a quatre mois.**

Un expert a été nommé hier par le tribunal administratif pour se pencher sur "l'affaire de la mouche bleue", la tenthrède, introduite dans le département par le Cirad pour lutter contre la vigne marronne. "On est satisfait qu'il soit là et qu'il ait un regard neutre", a indiqué Benoît Giraudet, président du syndicat local des apiculteurs. Depuis plusieurs mois, sa position ne change pas. Même s'il ne peut rien affirmer, il a toujours des doutes : les mouches bleues feraient concurrence aux abeilles en butinant les fleurs de letchis et de baies roses (le faux poivrier). La production de miel s'en trouverait tarie. A Raymond Grisolle de faire la part des choses. L'expert foncier agricole assermenté près la Cour d'Appel administrative de Marseille connaît désormais son cadre d'intervention. Après avoir entendu les requérants, il réclamera toutes les pièces utiles pour dresser un état des lieux puis, établir un programme de travail qui devra "être validé par toutes les parties". L'expert reviendra début mars pour le début de la production de miel de baie rose. Un temps fort de la saison apicole, représentant près de 70% de la production annuelle de miel à La Réunion.

### **Toutes les parties seront entendues**

Après un mois d'analyse, il remettra son rapport au président du tribunal administratif. Un millier d'apiculteurs réunionnais, dont une vingtaine de professionnels et une centaine de semi-professionnels, écouteront attentivement ses conclusions. L'expert Grisolle a expliqué que sa mission consistait surtout "à établir quelle était la situation économique avant et après l'introduction de la mouche bleue". Pour parvenir à prendre position, il s'appuiera sur le travail des experts de chaque partie, tout en essayant de préserver son indépendance. Une posture inconfortable à laquelle il est habitué depuis près de vingt ans. Son travail d'investigation devrait permettre de faire le tri entre les études déjà existantes. Il pourra s'appuyer sur l'étude conduite par le Cirad, l'an dernier. Celle-ci indiquait que "les tenthrèdes prélevaient du nectar sans dégrader les fleurs ni gêner les abeilles". Cette étude fut vivement contestée par les apiculteurs, l'organisme étant également partie prenante dans l'introduction de l'insecte volant dans l'île pour lutter contre une peste végétale, la vigne marronne. Il pourra aussi s'inspirer du travail de la Direction des Services Vétérinaires prouvant que "la tenthrède est porteuse d'au moins une maladie des abeilles". Dans l'Est, les apiculteurs ont accusé 80 % de perte de chiffre d'affaires en 2009. La profession est aujourd'hui menacée. Outre la menace économique, l'enjeu est écologique. La mouche bleue friande de nectar de letchis et de baies roses n'étant pas à la hauteur des abeilles péi en matière de pollinisation

Y.G

### **Pestes végétales : le plan de lutte attendra les régionales**

Le journal de l'île de La Réunion, publié le 18 février 2010

**En 1989, l'épineux problème des pestes végétales avait donné lieu à une étude scientifique. Le Docteur Ian Mac Donald et son équipe sont revenus in situ pour observer à nouveau le problème à La Réunion. L'heure est grave mais rien n'est joué.**

### **La Réunion et les plantes exotiques envahissantes.**

Le Dr. Ian Mac Donald, directeur du WWF d'Afrique du Sud, en connaît un rayon sur le sujet. Vingt-et-un ans après une première étude sur le sujet, l'homme à la barbe fleurie est revenu sur le terrain. De cette étude dépendra la mise en place d'une véritable stratégie de recherche et de gestion pour le contrôle à long terme des plantes invasives à La Réunion. Le Dr. Mac Donald a présenté lui-même les résultats, accompagné du Dr. Soudjata Radjassegarane, de Philippe Berne, délégué à l'aménagement du territoire et à la recherche à la Région et de Marie-Pierre Hoarau de la commission

développement durable. Les relevés rapides de terrain sur les mêmes transects et selon la même méthode ont permis d'établir un comparatif. Le bilan est contrasté. L'équipe a relevé "des différences significatives" mais se refuse à dégager une conclusion générale.

#### **"Empêcher l'intrusion de nouvelles espèces"**

Pour le scientifique quelques données sont préoccupantes. Notamment, la forte prolifération de goyaviers aussi bien dans les écosystèmes primaires que dans les milieux perturbés. A observer les arbustes, il relève une présence massive et anormale de "tabac bœuf" ou *Clidemia hirta*. Cette espèce pullule aujourd'hui alors qu'en 1989, elle n'était pas présente dans l'île. Même remarque à propos du longose qu'il soit à fleurs rouges ou jaunes. Il tire la sonnette d'alarme à propos de *Passiflora mollissima*, repéré sur le sentier du piton des Neiges. "Il faut intervenir rapidement sinon l'éradication se chiffrera à coup de millions d'euros comme à Hawaï", souligne-t-il. Toujours au titre des mauvaises nouvelles, la canopée est étranglée dans certaines zones, comme dans la forêt sèche de la Grande-Chaloupe, par les lianes papillon, une nouvelle espèce encore inconnue il y a vingt ans. Tout comme l'herbe de jeunesse (ou herbe chiffon), la vigne marronne ou, plus agréable, certaines orchidées. Cette zone est d'ailleurs considérée comme le contre-exemple de ce qu'il faut faire en matière de gestion des végétaux. A l'inverse de la micro-zone de Mare-Longue. Selon le chercheur, La Réunion fait face à de multiples invasions nouvelles mais peut encore s'en sortir. Contrairement aux îles voisines, les agents de prolifération tels que les makis, le merle de Maurice ou le cochon sauvage, n'existent pas chez nous. Il faut miser sur la prévention et "empêcher l'intrusion de nouvelles espèces pour gagner la bataille". En 2004, la Région avait mis sur la table environ 450 000 euros pour lutter contre ces monstres plantes. Une somme suffisante, selon Philippe Berne, si la stratégie est bien définie. C'est justement ce que l'on attendait de la Région et de l'équipe Mac Donald. Mais pour ça, il faudra voir après les élections régionales

Y.G

#### **Sauvons la forêt sèche**

Les nouvelles-Calédoniennes, publié le 08/03/2010

#### **Plus de 200 personnes ont participé samedi matin au chantier lancé par WWF. Deux mille arbres ont trouvé racine dans la forêt sèche du parc forestier. Ce type de forêt est parmi les plus menacés au monde.**

« Bonjour, on vient pour les plantes », lance un quadragénaire à l'équipe de WWF. Entouré de ses deux enfants, l'homme suit la direction qui lui est indiquée d'un pas assuré. Là-bas, au fond du chemin, se déroule un atelier de jardinage gigantesque. Deux mille arbres doivent être plantés avant midi.

L'opération a débuté aux aurores. « A 6 heures, il y avait déjà 70 personnes qui attendaient », relate Hubert Géraux, responsable du bureau de WWF en Calédonie. Armés de seaux, de pelles et de gel hydrorétenteur (pour capter et redistribuer l'eau de pluie), les 200 participants ont mis les mains dans la terre pour venir en aide à la forêt sèche du parc forestier, qui fait partie des 22 sites prioritaires de forêt sèche en Nouvelle-Calédonie.

« Le but est de protéger une forêt qui est déjà souffrante et de démontrer aux gens qu'avec des gestes écocitoyens, nous sommes capables de changer la société », indique Hubert Géraux.

Pour restaurer ces 6 000 m<sup>2</sup> de forêt, les plantes envahissantes telles que les faux mimosas, les faux poivriers ou les agaves ont été retirées le mois dernier. Un prestataire est également intervenu pour réaliser 2 000 trous, destinés à recevoir les plants.

« Les forêts sèches sont les forêts tropicales les plus menacées au monde. La Calédonie n'y échappe pas : il n'en reste qu'un pour cent aujourd'hui », pointe le responsable local de WWF. La prochaine opération se déroulera le 27 mars au Ouen Toro, où 1 000 arbres doivent être plantés.

Coralie Cochin